

envie le Conseil fédéral à appuyer auprès des gouvernements alliés les démarches faites par le Comité international de la Croix-Rouge pour obtenir, aussi promptement que possible, le rapatriement des prisonniers de guerre retenus loin de leur patrie, notamment des Autrichiens et Hongrois en Sibérie, des Russes en Allemagne et des Allemands en France.

M. Ador, président de la Confédération, s'est empêtré d'accueillir avec sympathie la motion qui, cela s'entend, n'a rencontré aucune opposition.

Menues décisions

La Chambre a approuvé l'acquisition d'un nouvel immeuble à Berne, à proximité du Palais fédéral, pour plus d'un million. Elle a accordé une subvention supplémentaire pour l'endiguement du Seyon (flacon de Neuchâtel).

Discutant pour la quatrième fois du sort du projet de loi concernant les conséquences de droit public attachées à la faillite et à la saisie infructueuse, le Conseil national a refusé, par 45 voix contre 20, d'adhérer au Conseil des Etats, qui laisse les cantons libres de se prononcer à ce sujet. Le Conseil national maintient donc sa volonté de supprimer, par la législation, les conséquences de droit public. Le projet retourne aux Etats.

La séance a été levée à midi et demi.

La Société des nations au Conseil des Etats

Berne, 19 novembre.

Après le vote imposant du Conseil national, la tâche du Conseil des Etats semble bien simplifiée. Sans plus tarder, cette assemblée s'est réunie à quatre heures de l'après-midi, ne laissant à sa commission que juste le temps de prendre connaissance du texte adopté par l'autre Chambre.

Cependant, un obstacle imprévu s'est dressé devant le président de la commission, M. Isler, qui était prêt à ouvrir les feux. Un des membres de la commission, M. Legler, est venu, contre toute attente, demander que la discussion soit renvoyée à la session de décembre.

Cette motion d'ordre a déchaîné aussitôt un débat qui a mis aux prises les adversaires et les partisans de l'accession, si bien qu'on a pu discerner tout de suite la force des deux camps en présence. Les ajournants, et M. Legler le tout premier, ont laissé voir l'opposition de principe qui se dissimulait derrière leur tactique dilatoire.

M. Legler déclare, il est vrai, qu'il a foi en la Société des nations. Mais, ajoute-t-il, je veux la voir à l'œuvre. Jusqu'à présent, la situation n'est pas claire. L'Amérique n'a pas dit son dernier mot. Donc, nous pressons pas; attendons qu'on ait fait table rase. Le Conseil national sortira de charge aurait mieux fait de laisser trancher cette question par son successeur. Quant à nous, gardons notre dignité et montrons que nous sommes une assemblée d'esprits pondérés, qui ne se precipitent pas en aveugles dans un chemin obscur.

Le décret élargissant le droit de faire circuler les marchandises a obtenu une sévère déception de M. Isler. Le président de la commission lui reproche de n'avoir pas prévenu ses collègues de cette proposition intempestive d'ajournement. La semaine dernière encore, au sein de la commission, M. Legler opinait pour la discussion immédiate. D'où vient ce revirement?

M. Mercier, ancien ministre suisse à Berlin, vient aussi au secours de son collègue de Glaris. Il estime que la motion d'ordre de M. Legler doit être discutée et mise aux voix avant l'ouverture de la discussion générale.

M. Usteri (Zurich), oppose à M. Mercier le texte du règlement. Selon lui, il n'appartient pas à une minorité de faire entendre ses critiques avant que le rapporteur de la majorité n'en parle. On aurait dû entendre tout d'abord le rapport de M. Isler.

Le collègue zuricain de M. Usteri lui oppose, à son tour, l'article du règlement concernant les motions d'ordre. M. Wettstein démontre, en effet, que l'assemblée a toujours le droit de fixer le jour et l'heure où elle traitera ces objets qui lui sont soumis. Le Conseil des Etats est le maître de son ordre du jour.

Evidemment, le règlement donne raison à M. Wettstein. Il faut déduire d'abord la motion d'ordre de M. Legler. La discussion continue donc sur la proposition d'ajournement.

M. Dind (Vaud), manifeste toute l'indignation que lui cause la manœuvre dilatoire du député de Glaris. Le Conseil national vient de donner un grand exemple de labeur et d'assiduité. Les députés dont le mandat n'a pas été renouvelé ont fait le sacrifice de leurs convenances pour accompagner une dernière fois leur devoir, dans une des circonstances les plus solennelles de notre histoire. Allons-nous frapper de stérilité ce zèle et cet esprit de sacrifice? Non, nous devons au pays et à notre dignité de nous mettre au travail.

Le chef du Département politique, M. Colander, se montre aussi très énergique. Le Conseil fédéral, dit-il, demande au Conseil des Etats de suivre l'exemple du Conseil national. Nous avons eu tout le temps de réfléchir. Le moment est venu de prendre des décisions. Il est d'ailleurs entendu que le peuple ne sera appelé à voter que le jour où les cinq grandes puissances auront ratifié le pacte. Si le Conseil des Etats ajourrait le débat, tout serait remis en question, et c'est le nouveau Conseil national qui devrait intervenir.

Finalement, la motion d'ordre de M. Legler est repoussée par 20 voix contre 15.

Cette escarmouche d'avant-garde a mis l'assemblée dans une telle nervosité qu'elle décide de remettre aux heures paisibles de la matinée de demain l'ouverture de la discussion générale.

N'oublions pas de citer encore l'incident qui a marqué le début de la séance de ce soir. Le Conseil fédéral ayant notifié à l'assemblée qu'il

n'était pas possible de communiquer aux députés qui ne sont pas membres de la commission le mémoire confidentiel de la commission de la défense nationale, M. Bolli (Schaffhouse), proteste contre cette soustraction d'une pièce qui serait de nature à éclairer la religion de l'assemblée. M. Ammann s'associe à cette protestation de son collègue schaffhausois. M. Wettstein (Zurich), n'est pas édifié non plus du manque de confiance que le Conseil fédéral accorde au Conseil des Etats. Selon lui, la communication confidentielle du dossier secret se rait beaucoup moins dangereuse que sa dissolution, car les indiscretions qui ont filtré dans la presse égarer l'opinion et sont, par là, plus compromettantes. Ce fut déjà une faute de ce député zuricain de demander aux ministres une consultation sur une question d'ordre éminemment politique.

M. Colander regrette beaucoup de ne pouvoir condenser au vu de MM. Bolli, Schopfer et Ammann. Mais le Conseil fédéral ne peut pas s'écarter de la procédure suivie jusqu'à ce jour. Le Conseil fédéral a le droit, en tout temps, de demander des renseignements confidentiels aux gens compétents. S'ils ouvriraient ces documents aux membres des Chambres, au lieu d'en borner la communication aux membres des commissions, cela équivaudrait à une publication de ces pièces, ce qui mettrait le Conseil fédéral dans l'impossibilité désormais de demander à quiconque un mémoire confidentiel.

Ces explications mettent fin à l'incident.

Les journaux de Paris

Paris, 20 novembre.

(Havas.) — L'assemblée générale des directeurs de journaux adhérent au groupement de la Presse de Paris s'est réunie hier mercredi et a constaté de nouveau que la situation financière des journaux leur rendait absolument impossible toute augmentation de dépense. L'assemblée a confié le mandat donné à la Commission technique d'assurer la publication de la Presse de Paris (journal commun).

L'autonomie de Malte

London, 19 novembre.

Répondant à une question, le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a déclaré que le gouvernement britannique a décidé d'accorder à l'île de Malte l'autonomie complète pour les affaires compliquées. Nous espérons, dit-il, que la nouvelle constitution entrera en vigueur au début de 1921. Les autorités impériales conservent le contrôle des affaires militaires et marines et des autres questions se rattachant à la position de Malte comme forteresse et port impérial. Une certaine assistance financière sera fournie pour remettre en état les finances de Malte.

Situation inquiétante en Egypte

Le Caire, 19 novembre.

(Havas.) — Au cours de manifestations nationalistes, mardi, la foule a assiégé le bureau de police du Caire. Les troupes anglaises accourent et ouvrent le feu sur les manifestants. Il y a eu 11 tués et une soixantaine de blessés, dont six grièvement. Ce matin, la ville était plus calme. Les manifestations étaient moins importantes et beaucoup plus pacifiques. Les tramways ralentissent leur circulation.

Le ton de la presse arabe est très vif. Le sultan est rentré incognito au Caire.

Londres, 19 novembre.

Un téogramme du Caire annonce que le cabinet a démissionné à la suite de l'envoi en Egypte de la mission Milner. Cette démission a été acceptée.

Le maréchal Allenby avait cru devoir publier un communiqué pour expliquer les attributions de la mission de lord Milner, qui a pour mandat d'étudier en détail l'établissement d'un régime qui assurerait le développement de l'autonomie du pays et l'établissement d'un système de gouvernement autonome sous le protectorat britannique.

D'Annunzio et la Dalmatie

Agram, 19 novembre.

(B. C. V.) — Le bureau de presse yougo-slave communique :

Salon les dernières nouvelles, le bourgmestre de Zara, Zibotto, avait annoncé il y a quelques jours déjà par une proclamation l'arrivée de D'Annunzio. D'Annunzio commandait lui-même les troupes entrant à Zara. Après avoir négocié avec l'amiral Mille, il est retourné à Fiume, laissant cependant une partie de ses troupes à Zara. Mille aurait promis à D'Annunzio d'agir suivant ses instructions. On a colté des affiches à Spalato par lesquelles on demande l'annexion de cette localité.

L'arrestation de Mussolini

Milan, 19 novembre.

Le Corriere della Sera publie quelques détails au sujet de l'arrestation et de l'interrogatoire du directeur du Popolo d'Italia, Benito Mussolini.

Durant tout le temps de son interrogatoire, Mussolini a conservé une attitude calme et correcte. Il a déclaré que son arrestation n'était rien d'autre qu'un acte de servilité envers les socialistes victorieux. Il a ajouté que, si son arrestation pouvait être utile pour calmer les personnes excitées, il se montrerait volontiers à la disposition des autorités. Mussolini a facilité également la perquisition opérée dans les locaux du journal en permettant à la police de débarquer dans le coffre-fort. Dans ce dernier, on trouva quinze revolver. Mussolini a déclaré qu'il conservait ces armes en vue de sa défense légitime, au cas où ses adversaires auraient assailli la rédaction, ainsi qu'il l'en avinrent plusieurs fois menacé.

Le chef du Département politique, M. Colander, se montre aussi très énergique. Le Conseil fédéral, dit-il, demande au Conseil des Etats de suivre l'exemple du Conseil national. Nous avons eu tout le temps de réfléchir. Le moment est venu de prendre des décisions. Il est d'ailleurs entendu que le peuple ne sera appelé à voter que le jour où les cinq grandes puissances auront ratifié le pacte. Si le Conseil des Etats ajourrait le débat, tout serait remis en question, et c'est le nouveau Conseil national qui devrait intervenir.

Finalement, la motion d'ordre de M. Legler est repoussée par 20 voix contre 15.

Cette escarmouche d'avant-garde a mis l'assemblée dans une telle nervosité qu'elle décide de remettre aux heures paisibles de la matinée de demain l'ouverture de la discussion générale.

N'oublions pas de citer encore l'incident qui a marqué le début de la séance de ce soir. Le Conseil fédéral ayant notifié à l'assemblée qu'il

Le secours américain à Vienne

La mission de secours envoyée à Vienne par la charité américaine pourvoit à la subsistance de 250,000 enfants, auxquels elle distribue chaque jour, à midi, un repas nourrissant.

Depuis le 10 novembre, la mission a commencé à occuper des adultes. Elle en nourrit 30,000. Elle est installée pour la nourrir 700,000. Ce qui caractérise son action charitabile, c'est le cours dérisoire du billet de banque autrichien. Les fonds sont fournis par l'Etat, la ville et les banques. Les Américains se sont chargés de l'organisation et du fonctionnement de l'œuvre. Mais avec un million d'argent autrichien, on ne peut faire venir de l'étranger que pour 40,000 francs de denrées!

La mission a encore des vivres pour 100,000 bouchées pendant 80 jours. Si elle ne reçoit pas une aide financière du dehors, elle devra rester son activité au mois de février. Dès ce moment, Vienne sera livré à la famine.

Le chef de la mission fait appelle à ses compatriotes : avec 1 million de dollars, il a sauverait la situation.

Hindenburgh et Ludendorff acclamés

Berlin, 19 novembre.

(Wolff.) — A la fin de la séance de mardi de la Commission d'enquête sur les responsabilités de la guerre, le peuple, qui avait assisté à la séance, se rassembla devant les entrées de la salle des séances et fit une ovation à Hindenburgh et à Ludendorff. Sur la rue, une foule immense s'était rassemblée. Là encore, les deux généraux étaient l'objet d'une ovation.

L'extradition de Guillaume II

London, 19 novembre.

(Wolff.) — Selon le Times, l'attorney général, et le solicitor-général, actuellement à Paris, débattront avec le Conseil suprême sur les poursuites directes contre l'ex-empereur allemand. On espère qu'une décision définitive dans cette question sera prise d'ici à Noël.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Une aile de Petlioura change de camp

Rostoff, 19 novembre.

(Havas.) — Un groupe de l'armée galicienne comptant 20,000 hommes, composant l'aile gauche de l'armée de Petlioura et comprenant les corps d'armée de Wolff, Gross et Néfchuk, s'est rattaché à l'armée du général de Dénikine aux conditions suivantes :

1. Remplacement des officiers galiciens par des officiers russes ; 2. Transfert du gouvernement dans un autre secteur du front de l'armée de Galicie et désirant rentrer en Pologne, où ils sont propriétaires. Le rapatriement commence dans quelques jours.

L'EX-ROI DE BAVIERE

On nous écrit de Bellinzona, le 16 :

Le roi de Bavière a fait, vendredi, une visite à Bellinzona. Après avoir admiré les travaux de correction du Tessin sous la direction de l'ingénieur Antonini, il est monté aux châteaux d'Uri et de Schwytz, a visité la collégiale et l'église rouge d'Arbedo et a rendu visite aux Soeurs de Menzingen.

Le roi Louis revint l'après-midi à Locarno, où il compte rester tout l'hiver.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le prochain Cosaïsme

L'Observatore Romano annonce officiellement que le Pape a décidé de tenir un concile le 15 décembre. Sa Sainteté confère la dignité cardinalice aux prélats suivants : Mgr Camassei, patriarche de Jérusalem, Mgr Auguste Silvestri-Gamberoglio de l'Église romaine ; Mgr Soldevilla y Romero, archevêque de Saragosse ; Mgr Valfré de Bonzo, nonce apostolique à Vienne ; Mgr Kokalyński, archevêque de Varsovie ; Mgr Dalbor, archevêque de Gnesen et Posen et Mgr Bertram, archevêque de Breslau.

Les femmes vaudoises ne veulent pas de droits civiques

La Ligue féministe antisufragiste a adressé au Conseil fédéral et aux Chambres une lettre dans laquelle il est dit :

« Vous avez reçu, en date du 15 septembre 1918, une lettre émanant de Suisses suffragistes parlant abusivement « au nom des femmes suisses », et affirmant respectueusement votre attention sur le fait que nous ne serions pas consultées comme les citoyens masculins, en votation populaire au sujet de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations. »

Ces dames vous ont écrit au nom d'une minorité et non pas au nom des femmes suisses. La grande majorité des femmes suisses à laquelle nous nous rattachons ne revendiquent pas le droit de se prononcer directement dans cette question de politique dont elles ne se désintéressent pas, mais continuent à faire confiance comme par le passé à notre Conseil fédéral, aux Chambres fédérales, comme aussi à nos gouvernements cantonaux. Cette grande majorité est précisément le fondement de la nouvelle et originale coopérative. L'assemblée constitutive s'est tenue dans la salle de théâtre que le Médecin municipal a fait édifier dans ses sous-sols.

Cette salle, de vastes dimensions, suffit à prévenir l'influence des néophytes. Et l'assistance, qui a défilé à l'avenue Flötsch, à Paris, la propriétaire de cette somptueuse demeure étant le seul où les femmes n'avaient pas à demander leur intervention dans la chose publique, mais puissent se consacrer en toute sécurité à l'éducation d'une génération meilleure, avec la collaboration politique de tous les citoyens.

Puis, au milieu du recueillement général, M. Nähr — c'est le nom du fondateur — expliqua l'objet de la société et le mécanisme de son fonctionnement. Il exalta les mérites de la coopération d'une manière qui fut transporté d'enthousiasme le citoyen Poisson, maire des coopératives socialistes, et qui arracha des applaudissements à l'entière audience.

Puis, au milieu des applaudissements, il s'adressa à l'assistance.

Le journal catholique Italia affirme que l'arrestation de Mussolini est en réaction avec des faits sanglants qui se sont passés à Londres.

Puis, on lui posa des questions auxquelles il

répondit avec une exquise urbanité. Un amateur, intrigué et gêné de cœur, demanda : « Si j'avais du beurre et à quel prix ? ». Une comtesse, qui porte un des plus grands noms de France, voulut savoir si la coopérative fournit du charbon. M. Nähr répondit affirmativement, ce qui fut presque une ovation.

grève à Genève
travaillistes genevois n'ayant
suffisamment voté pour déclencher la grève seraient déclen-
chés, la grève serait déclenchée.

que au Tessin

Lugano, le 17 :
L'état de Sa Grandeur est stationnaire ; il
n'y a pas d'aggravation. La nuit dernière a été
calme, comme la journée d'hier.

Candidature fribourgeoise au Conseil fédéral

FRIBOURG

L'état de S. G. Mgr l'Évêque du diocèse

L'état de Sa Grandeur est stationnaire ; il
n'y a pas d'aggravation. La nuit dernière a été
calme, comme la journée d'hier.

Candidature fribourgeoise au Conseil fédéral

Nous recevons de Berne la dépêche suivante :

La députation fribourgeoise aux Chambres fédérales a décidé, à l'unanimité, de revenir au second siège vacant au Conseil fédéral pour le canton de Fribourg et de présenter la candidature de M. le conseiller d'Etat Musy.

Examens

M. Adolphe Cathomen, professeur à l'école secondaire des garçons de Fribourg, vient de passer avec succès l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement moyen. Les branches de l'examen étaient l'allemand, français, la pédagogie et l'histoire suisse. Il a obtenu la note bien comme note générale de l'examen.

Loto du 28 novembre

En faveur des arbres de Noël

Le lotto et le tombola qui s'organisent pour le dimanche 28 novembre, au Cercle catholique, promettent de beaux lots aux heureux gagnants, car déjà le comité d'organisation a reçu de quelques instituts, magasins et personnes généreuses des lots très appréciés et très utiles. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire : lotto, bals, estrades de tombola à pourvoir.

Qu'on se dise que, sans attendre la dernière heure, qu'on veuille bien envoyer ses lots aux adresses des dames dévouées qui se chargent de les rassembler.

Le but se situe et si touchant des arbres de Noël des écoles ne peut manquer d'intéresser tout le monde. Tous d'enfants pauvres qui ne voient jamais l'aide de saint Nicolas s'arrêter devant leur porte ou le petit Noël remplir leurs sabots se rejoignent toute l'année de cet arbre de Noël que l'Enfant Jésus aime pour eux, chargé de lumières et entouré d'objets utiles dans la salle d'école. Et tant de parents sont heureux non seulement de cette distribution de vêtements chauds, si précieux en cette saison, mais aussi de la joie qu'ils ne peuvent donner à leurs enfants et que d'autres leur donnent pour eux.

Soyons de ceux-là et que l'on vienne nombreux dimanche.

On nous prêche d'annoncer encore une extraction originale, celle d'une loterie dont le numéro gagnant donnera à son propriétaire le privilège d'avoir son bute exaucé par le délicat sculpteur qu'est Mme Elisabeth Pyron. Voilà certainement une chance que vous pourrez courir sous les amis des arts.

Au Cœillenvorin

Cette société s'apprête à fêter, en même temps que Sainte-Cécile, patronne de la musique, son directeur, M. le professeur Haas, qui est à sa tête depuis 25 ans. En reconnaissance de l'inépuisable dévouement que M. Haas a déployé au Cœillenvorin, celui-ci veut fêter dignement, quoique simplement, le jubilé dimanche prochain, 23 novembre, par une réunion qui aura lieu dans la grande salle de la Maison ouvrière de Saint-Maurice, à la Lenda, et dont le programme promet un agréable et récréatif après-midi.

Contre un autobus

Hier, 19 novembre, un peu après 7 h. du soir, l'autobus de Tavel-Fribourg avait dépassé la limite du Bierhaus, lorsque les voyageurs furent effrayés par deux projectiles qui enfoncèrent les vitres, du côté gauche de la voiture, passèrent entre les voyageurs, sans atteindre personne et continuèrent droit en brisant les vitres. La nuit étant profonde, on ne vit pas les coupables. La police fait une enquête.

Le théâtre Pitoeff à Fribourg

Le théâtre Pitoeff est de création assez récente. Son premier début eut lieu à Genève en 1917 et, depuis lors, il a pris une extension telle que des représentations presque journalières ont lieu au théâtre de l'Alpinus. Des tournées fréquentes ont fait connaître le théâtre dans toute la Suisse, et franchis même nos frontières au printemps 1920, pour donner à Paris une série de représentations étrangères.

M. Pitoeff a acquis le mérite extraordinaire, unique peut-être, de faire connaître au public suisse les meilleures pièces de théâtre de tous pays et tirées de toutes les langues, c'est-à-dire, traitées en français, en russe, norvégien, danois, allemand, et même de l'indien.

La pièce qui sera jouée sur le théâtre de Fribourg le soir du 23 novembre est d'un intérêt modeste, John Millington Synge, auteur d'un drame tragique, qui peut exercer sur l'opinion si l'on est suivi de cette confidence en soi qui fait Christy Mathew (le Balaïn) est assez forte pour qu'il demeure convaincu qu'il est un héros.

CROLOGIE

M. Pattani

Lugano, le 18 :
Opération chirurgicale, à Paffoni, de Giornico, membre du conseil fédéral. C'était un vaillant élève : un certain Max Rucke, frère d'un nommé Philo appris.

ÉCONOMIQUE

Prix du tabac

L'association des marchands

Il n'y a pas d'augmentation mais qu'il y aura une augmentation entre les « bons » commandements. Ce qui concerne le tabac, par contre les fabricants doivent faire des prix de fabrique et ils fixeront des prix plus élevés : un certain Max Rucke, frère d'un nommé Philo appris.

ÉCONOMIQUE

l'association des marchands

Il n'y a pas d'augmentation mais qu'il y aura une au-

tre entre les « bons » commandements.

Ce qui concerne le tabac, par contre les fabri-

cants doivent faire des prix de fabri-

cation et ils fixeront des pri-

ceux de la Suisse romande

l'endettement

de 21 novembre

de la SAINTE-VIERGE

au temple

Il présente au Temple par

de trois ans, pour y être

le Seigneur.

Grand Conseil Session ordinaire de novembre

Séance de mercredi 19 novembre

Présidence de M. Alfred Reichlen

Le budget

Le Grand Conseil poursuit la discussion du budget des dépenses des diverses directions. M. Torche rapporte au nom de la commission d'économie publique.

DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CRIMES

Le sommaire des dépenses de cette direction est budgétisé 272,550 fr. ; il était de 274,750 fr. au budget de 1919. M. le Rapporteur présente une observation qui en ce qui concerne quelques majorations de traitements, majorations qui ne lui paraissent plus nécessaires, était donné le projet de loi sur les traitements dont l'entrée en vigueur est immédiate. M. Savoy, directeur suppléant de la Justice, étant d'accord, les deux postes de dépenses pour procès civils et défense d'office sont réduits de 4000 à 3000 fr. Puis le budget est adopté.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Total des dépenses : 771,100 fr. (706,420 fr. en 1919).

Section I. Personnel et frais généraux : 31,300 francs (27,800 en 1919). M. Torche et M. le conseiller d'Etat Savoy soutiennent que l'augmentation provient d'un crédit supplémentaire pour compléter la subvention aux caisses militaires.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE

Il est probable qu'il y aura encore un petit changement dans les chiffres donnés par le Scelo, notamment en ce qui concerne les échanges, qui doivent avoir atteint la centaine. Quelques résultats encore à recevoir pourraient changer légèrement l'attribution des sièges.

MILITARISATION DES TRAVAUX PUBLIQUES

Milan, 20 novembre.

D'après le Scelo, les résultats définitifs des élections seraient les suivants :

180 socialistes ; 137 libéraux et conservateurs,

y compris les travailleurs-modèles ; 77 démocrates (grache) ; 98 catholiques ; 16 réformistes indépendants ; 8 gioïlistes ; 9 républicains, soit un total de 505 députés.

Il est probable qu'il y aura encore un petit changement dans les chiffres donnés par le Scelo, notamment en ce qui concerne les échanges, qui doivent avoir atteint la centaine. Quelques résultats encore à recevoir pourraient changer légèrement l'attribution des sièges.

MILITARISATION DES TRAVAUX PUBLIQUES

Milan, 20 novembre.

Les résultats enregistrés à Florence sont meilleurs que ne le faisaient prévoir les premières évaluations. Les élus du parti populaire sont au nombre de trois : l'avocat Guido Donati, l'avocat Martini Martini et le campagnard Bacci.

MILITARISATION DES TRAVAUX PUBLIQUES

Rome, 20 novembre.

(Stefani.) — Les résultats officiels de 9 collèges donnent comme élus le ministre des travaux publics et les anciens ministres Orsianni, Luzzatti, Bisolati ; comme batus, les anciens ministres Sacchi et Bartolini.

MILITARISATION DES TRAVAUX PUBLIQUES

Rome, 20 novembre.

(Stefani.) — Les journaux apprennent que Mussolini a été renié en liberté.

LE TRAITÉ DE PAIX AUX ÉTATS-UNIS

Washington, 20 novembre.

(Havas.) — Des déclarations faites par le sénateur Lodge laissent prévoir que le Sénat n'acceptera pas les demandes du président Wilson en ce qui concerne le traité de paix.

LE TRAITÉ DE PAIX AUX ÉTATS-UNIS

Washington, 20 novembre.

(Havas.) — Le Sénat a repoussé la motion en faveur de la ratification du traité de paix, tel qu'il est entendu actuellement à la suite des réserves soumises par le sénateur Lodge. La proposition Lodge a été repoussée par 53 voix contre 39. La majorité comprend 42 sénateurs démocrates et 13 républicains. Selon le règlement, il faut, pour qu'une motion soit adoptée ou repoussée, les deux tiers des voix. Comme la motion Lodge n'a pas été repoussée par les deux tiers réglementaires, le sénateur Reed a déposé une autre proposition tendant à reprendre en considération la motion Lodge. La nouvelle proposition a été adoptée par 62 voix contre 30.

LA PROPRIÉTÉ COMMUNALE

Amsterdam, 20 novembre.

(Wolff.) — Une dépêche de Washington au Telegraf conformé que le Sénat américain a adopté la réserve en vertu de laquelle les États-Unis ne doivent pas adhérer à la convention du travail contenue dans le traité de paix.

PRÉVISIONS SUR LE PROCHAIN CABINET FRANÇAIS

Amsterdam, 20 novembre.

Suivant une information de Galatz au Lokal Anzeiger, un conflit s'est produit entre des soldats français et des soldats roumains. Les Français, attaqués par des civils, ont fait usage de leurs armes. Une femme a été tuée. Des soldats des deux partis ont été tués. Le commandant en chef français a fait arrêter plusieurs personnes.

LA NAVIGATION REPREND

Londres, 20 novembre.

(Havas.) — Le correspondant du Times à New-York annonce l'inauguration prochaine d'un service régulier entre les ports américains et Hambourg. Le premier départ aura lieu le 15 décembre.

DÉRAILLEMENT EN SAXE

Dresden, 20 novembre.

(Officiel.) — Un grave accident de chemin de fer s'est produit mercredi sur la ligne à voie étroite de Döbeln à la gare de Tolkischirz, un train de marchandises dont les freins n'avaient pas fonctionné n'a pas pu être arrêté et est entré en collision avec un train de voyageurs. Ce dernier, qui stationnait en gare, s'est mis en mouvement sous la violence du choc. Le mécanicien et le chauffeur de la locomotive abandonnèrent leur machine. Le train arrivant sur une pente aperçut une vitesse folle et déraillé à une croisée où se trouvait un pont. Tous les wagons ont été détruits. Jusqu'à présent on compte 4 morts et 24 blessés, dont 15 grièvement.

LE SÉCHERASSE EN AUSTRALIE

Londres, 20 novembre.

On demande de Sydney au Times que le général Haking, de la mission britannique, ait l'appui de l'Etat. Quant au poste de l'officier de conciliation, il sera à payer les jetons de présence des membres de cet office à raison de 20 fr. par séance. Les séances ont été nombreuses en 1919, et l'officier a évité bien des conflits.

LE CLÉMENCEAU A QUITTÉ PARIS

Paris, 20 novembre.

(Havas.) — M. Clémenceau, se rendant à la Vénédie, a quitté Paris, hier soir, mercredi, à 9 h. 45. Il se rendra à Paris le mardi prochain.

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE

Londres, 20 novembre.

On demande de Hastings au Times que le général Haking, de la mission britannique, ait l'appui de l'Etat. Quant au poste de l'officier de conciliation, il sera à payer les jetons de présence des membres de cet office à raison de 20 fr. par séance.

LES MINISTRES BELGES RÉÉLUS

Bruxelles, 20 novembre.

(Wolff.) — Suivant les résultats officiels des élections sénatoriales, ont été élus, au suffrage universel, 45 catholiques, 30 libéraux et 20 socialistes. Les catholiques perdent 12 sièges ; les libéraux en gagnent 2, et les socialistes, 10. Vingt-sept sénateurs seront désignés le 27 novembre prochain. L'ancien Sénat se composait de 71 catholiques, 34 libéraux et 15 socialistes.

LES ÉLECTIONS AU SÉNAT BELGE

Bruxelles, 20 novembre.

(Havas.) — Suivant les résultats officiels des élections sénatoriales, ont été élus, au suffrage universel, 45 catholiques, 30 libéraux et 20 socialistes. Les catholiques perdent 12 sièges ; les libéraux en gagnent 2, et les socialistes, 10. Vingt-sept sénateurs seront désignés le 27 novembre prochain. L'ancien Sénat se composait de 71 catholiques, 34 libéraux et 15 socialistes.

LES SOCIALISTES BELGES

Bruxelles, 20 novembre.

(Havas.) — Le Comité général du parti socialiste a été élu à une grande majorité, 95 %, à l'Assemblée nationale. Les socialistes ont, en vue de l'œuvre de la constitution, accepté la collaboration des partis qui vont adhérer à un programme com-

Monsieur Adolphe Kaiser ; M. et Mme Charles Kaiser et leur fille Hélène ; M. et Mme Paul Kaiser et leurs enfants : Pierre et Marguerite, à Lousanne, ainsi que les familles Mayer-Kaiser, Zehnther, Clémence, Christiane font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte tristeuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de.

Madoiselle Elise KAISER

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée à 38 ans, munie des veux de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 21 novembre, à 8 h. 30, à l'église du Collège. Départ de l'Hôpital des Bourgeois à 8 h. 25. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Jean Fornalaz-Hutzler, à Yverdon :

Madoiselle Lydie Fornalaz, à Courgevaux ; Monsieur et Madame Auguste Chervet-Fornalaz et leurs enfants, à La Tour-de-Pépiez ;

Monsieur et Madame Paul Fornalaz-Lecoultre, à Espinasses (France).

Monsieur Auguste Fornalaz et Madoiselle Gabrielle Fornalaz, à Yverdon, et les familles liées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de.

Monsieur Samuel FORNALAZ

Réisseur, à Lagnorre (Vully) leur cher frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à Neuchâtel, le 17 novembre, dans sa 60^e année, après quelques jours de cruelles souffrances.

Vu les circonstances actuelles, l'ensevelissement aura lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel, le jeudi 20 novembre, à 1 heure après midi. Il n'y aura pas de suite.

CÉCILIEVEREIN

Un office de *Requiem* pour le repos de l'âme des membres défunt aura lieu vendredi, 21 novembre, à 8 heures du matin, à l'église de Saint-Maurice.

Madoiselle Marie GENDRE
aura lieu vendredi, 21 novembre, à 8 h. 30, à la collégiale de Saint-Nicolas.

Monsieur Léopold GOUGLER
mort au service de la patrie sera célébré vendredi, 21 novembre, à 8 h., à l'église du Collège.

Avis important

J'avise mes honorables clients de la ville et de la campagne, que je viens d'agrandir considérablement mes magasins, et que j'ai monté un grand atelier d'ébénisterie, pour la fabrication des meubles. Dès ce jour, vous trouverez un choix énorme et à des prix très avantageux.

En stock plus de 30 chambres à manger, en sapin, chêne et noyer, ainsi que quantités d'autres meubles trop longs à détailler.

Se recommande,
Paul LEIBZIG,
Avenue de Pérrolles, 4 et 7a.
Téléphone 558.

--- Maison fribourgeoise ---

Pour éviter la fièvre aphteuse

utilisez le bandage croisé pour bétail qui est le plus efficace. La douzaine pour 3 bêtes, 6 fr., en remboursement par **Case postale**, 8325, Kempten (Zurich).

La Cie de la machine à écrire

YOST
LAUSANNE

informe sa clientèle que son représentant pour le canton de Fribourg est

M. E. JACOT
Avenue de la Gare, 9
FRIBOURG

Fournitures générales pour bureaux
Marchandises de 1^{re} qualité

MALHEUREUSEMENT !

nous ne pouvons offrir du **CHARBON**, mais nous avons un choix immense en **Pantoufles** et **Chaussons** qui vous tiendront bien chauds et aux prix avantageux que voici :

PANTOUFLES

Dames

Art. 607, feutre gris-bleu, semelle, feutre, cuir	36-43
610, feutre gris, semelle cuir, chiquet	9.—
554, petit lacet flanelle, s. cuir, chiquet	11.—
585, petit lacet, noir et blanc, s. c. chiquet	7.50
558, même article, bout et talonnette cuir	8.50
600/600 1/2, pantoufles, légère semelle feutre	10.50
601, pantoufles, feutre noir, semelle feutre	3.50
608, feutre gris, s. f. c. extra	4.30
609, feutre noir, s. f. c. extra	9.50
	10.—

Hommes

Feutre gris ou noir, petit lacet avec ou sans bout cuir, plus de 12 art. différents entre

13.50 11.50

Le plus beau choix

Envoy en remboursement

CHAUSSONS

Dames

Art. 650, confort, 1 boucle, feutre gris	36-43
651, 1 noir ou mil.	11.50
652, 1 gris bout c.	12.50
660, chaussons, lacets, feutre gris, s. f. c.	11.50
chaussons, lacet ou boucle, en mil. très chaud	13.50
660/667, chaussons, lacets ou boucle, feutre, gris ouaté	15.—

Bottine feutre avec semelle cuir

Art. 670, Bottine lacet, feutre gris, chiquet	36-43
971, noir	13.—
672, gris, talon	14.50
672, noir, talon	15.50

Chaussons et bottines galochées feutre

Art. 679, conf. 1 boucle, feutre n. 3 articles différents	36-43
681, Chaussons lacet, n. gal. veau, sem. c. chiq.	21.—
683, Bottines, val.	22.—

Hommes

Art. 1079, Conf., feutre noir, sem. cuir, 6 art. différents	36-43
1072, Bott. Derby, veau extra, deux semelles flanelle	27.— 25.— 23.— 45.—

SOCQUES

Art. 332 Socques brutes

335 sans couture molleton	6.50
336 couture molleton	6.—

Art. 843 Socques dits napolitains, sans doublure

345/346 Socques feutées boucle ou lacet	3.50
---	------

Art. cuir, hommes, dames, succès DOSSENBACH, très avantageux

Dames

Art. 415, bottine-lacet, cuir ciré, extra 2 formes	30-43
416, chaque forme	26.—
424/425, Bottine Derby, cuir ciré ou box.	27.—
425, bottine Derby, box, cheveux, bout vernis	28.—

Fillettes et garçonnets

Art. 209/214 sans bout, cuir souple, feutre ver.	27-29
217/215, même genre, avec bout	17.50
198/200, ferrés sans doublure	15.50

27-29

30-35

Hommes

Art. 833/838, bottine lacet cuir ciré extra, bouts	40-47
836, bottines Derby, forme moderne	35.—
841, bottine lacet box, extra, 2 formes	36.—
843/846, bottine Derby box.	39.50
806/805, soulier militaire	34.—
814, Bottines militaires, sans ferrage, forme large, ext.	39.50

Échange franco

CHAUSSURES DOSSENBACH FRIBOURG MORAT

Agence de voyages ACKERMANN

1, rue d'Italie - GENÈVE - TÉLÉPHONE 15



Billets de ch. de fer pour tous pays. — Wagon-lits. — Les voyageurs trouveront à l'Agence des billets de ch. de fer pour PARIS, LYON, MARSEILLE, CANNES, NICE, CÔTE D'AZUR : payables en argent français. Expédition et assurance de bagages. — Billets pour pèlerinages, sociétés, écoles. Voyages à forfait. — Coupons d'hôtels. — Transports et déplacements pour tous pays.

Téléphone 15

Jeune magasinier

ATTENTION !!!

On désire placer jeune homme comme apprenti.

Adresser offre sous chif. L.6335 A. à Publicitas S. A., Lucerne.

Ménage soigné de trois personnes demande une

sécurité.

3859

S'adresser rue de Lausanne, 60, au magasinier.

jeune fille

sécurité, sachant travailler

et écrire.

8359

S'adresser rue de Lausanne, 60, au magasinier.

jeune fille

sécurité, sachant travailler

et écrire.

8359

S'adresser rue de Lausanne, 60, au magasinier.

jeune fille